

**ANSD**

Agence Nationale de  
la Statistique et de la Démographie

## **INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE (IHPI)**

(Base 100 en 2006)

**juin 2008**

*L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) a le plaisir de mettre à votre disposition à partir de janvier 2008, la note mensuelle de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI). Cette note, publiée concomitamment avec celle trimestrielle vient répondre aux besoins des utilisateurs de disposer des informations mensuelles sur l'activité industrielle du Sénégal. L'indice, base 100 en 2006, couvre les industries extractives, alimentaires, chimiques, mécaniques, les industries textiles et du cuir, les industries du bois, du papier et du carton, de l'énergie, des matériaux de construction et les autres industries manufacturières. La nomenclature d'activités et de produits utilisée est celle des Etats membres d'AFRISTAT. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération constante par les valeurs ajoutées de l'année de base. L'échantillon représente 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays. L'indice est publié au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue.*

*Au mois de juin 2008, l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle s'est établi à 89,5 après 106,6 en mai, soit une baisse de 16,1%. La contraction de l'activité industrielle est imputable notamment à la contre performance de l'activité des industries de bois, de produits alimentaires, de la chimie, de papier et carton, énergétiques, de textile et cuir, et de celle des industries mécaniques. Toutefois, il est noté une bonne orientation de l'activité des industries extractives, des autres industries manufacturières, et de matériaux de construction.*

### **Une augmentation de la production des industries extractives**

Au mois de juin 2008, l'activité des industries extractives a enregistré une hausse de 5,3% de sa production par rapport au mois passé. Cette bonne orientation de la branche est essentiellement liée au rebond de l'activité

d'extraction de phosphate (20,3%). Le recul enregistré dans le sous secteur « extraction ou production de sel et de natron » (-5,2%) n'a pas pu inverser la tendance haussière de la branche.

### **Une performance de l'activité des autres industries manufacturières**

En juin 2008, la production des autres industries manufacturières a crû de 4,7% au regard du mois précédent. Ce résultat est favorisé par une évolution positive de la demande en bougies au cours de la période sous revue.

### **Une bonne orientation de l'activité des industries de matériaux de construction**

Contrairement au mois précédent, il a été noté en juin 2008, une progression de 1,7% de l'activité des industries de matériaux de

construction. Ce résultat est essentiellement lié à une reprise de la production de clinker.

#### ***Un rétrécissement de l'activité des industries du bois***

La bonne orientation de l'activité des industries du bois, amorcée au quatrième mois de l'année 2008, s'est estompée en juin, avec une baisse de 63,6% de sa production industrielle. Ce repli de l'activité s'explique notamment par une chute de la demande en portes isoplanes.

#### ***Un resserrement de l'activité des industries alimentaires***

La régression de l'activité des industries alimentaires observée au mois de février s'est poursuivie en juin 2008, avec une contraction de 29,9% de sa production, en variation mensuelle. Ce résultat est essentiellement lié à l'arrêt de la campagne de production du sucre, et à la baisse de l'activité de fabrication de corps gras, du fait de l'arrêt de la trituration par manque de graines. Toutefois, il est noté une bonne évolution de la production alimentaire à base de céréales (34,7%).

#### ***Un fléchissement de la production des industries chimiques***

Durant le mois de juin 2008, la production des industries chimiques s'est repliée de 20,2% en variation mensuelle. Ce résultat est notamment induit par un fléchissement de la production pharmaceutique (-97,5%), de savons, détergents et produits d'entretien (-31,8%). Toutefois, il est noté une performance de l'activité de fabrication de produits en matières plastiques (153,8%). Au cours de cette période, la production d'acide phosphorique a chuté de 32,1%, tandis que celle de l'engrais a crû de 12,3%.

#### ***Une chute de l'activité des industries de papier carton***

Le dynamisme de l'activité des industries de papier et carton observé au mois d'avril s'est estompé en juin 2008 avec un repli de 9,8% de la production. Cette évolution s'explique notamment par une contraction de la production de papier autocopiant et de celui en carton.

#### ***Une contre performance de l'activité des industries énergétiques***

Au mois de juin 2008, la production des industries énergétiques a chuté de 8,3%, au regard du mois précédent. Cette baisse de l'activité est due à une évolution négative de la production d'électricité (-8,7%) et d'eau (-7,7%). Les difficultés d'approvisionnement en combustibles sont à l'origine de la contre performance enregistrée dans le secteur.

#### ***Un rétrécissement de l'activité des industries de textile et cuir***

L'activité des industries de textile et cuir a accusé au mois de juin 2008, une baisse de 7,1% en variation mensuelle, poursuivant ainsi, le repli amorcé depuis mars.

Le cycle de production de l'unité d'égrenage de coton qui enregistre habituellement à cette période de l'année une production nulle, justifie l'évolution observée dans la branche.

#### ***Un léger fléchissement de l'activité des industries mécaniques***

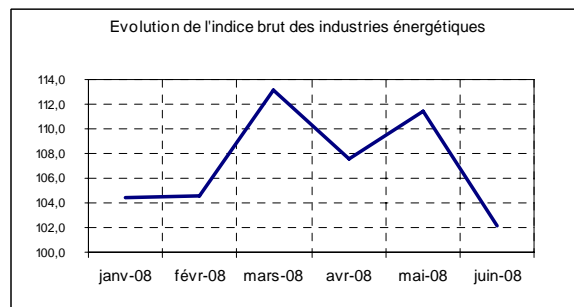
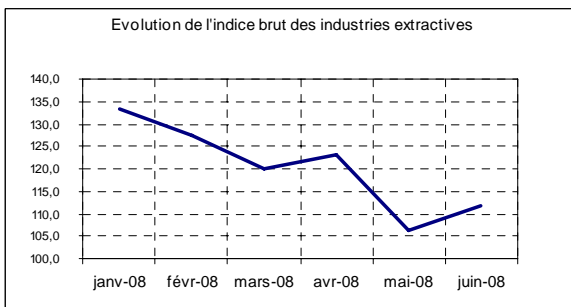
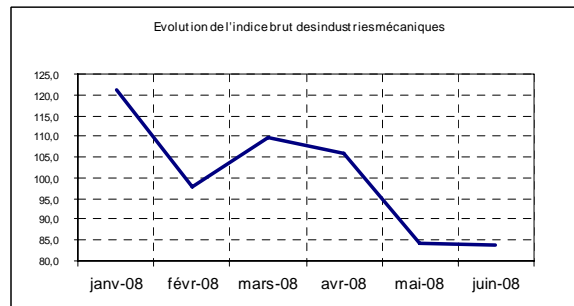
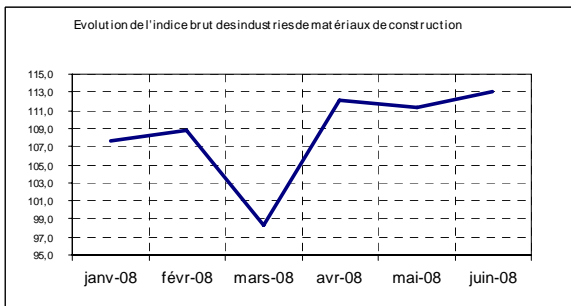
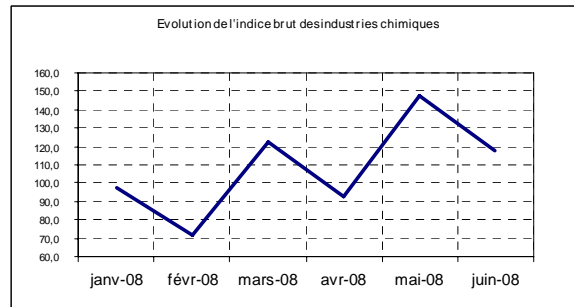
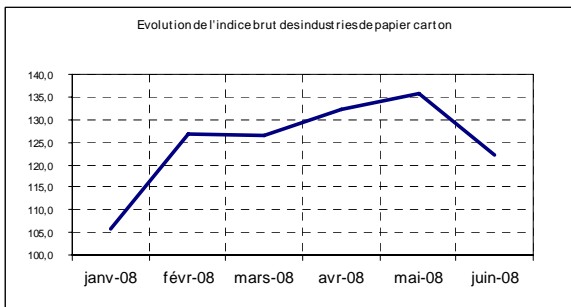
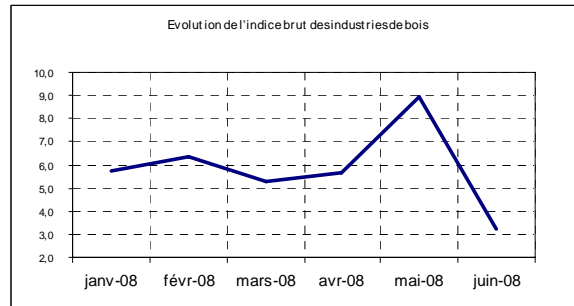
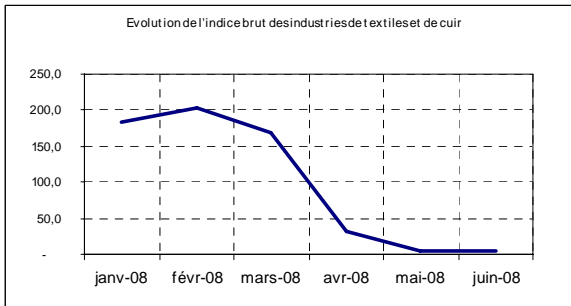
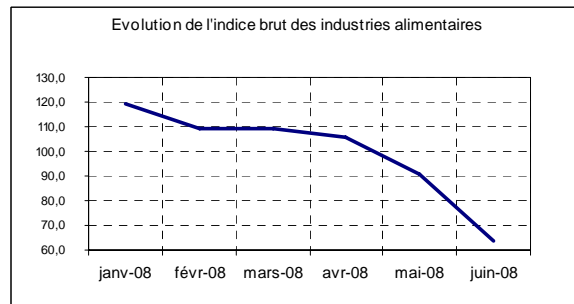
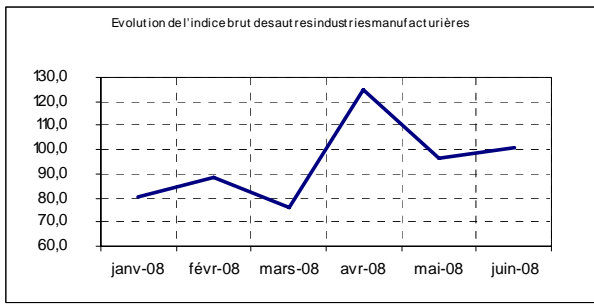
Au sixième mois de 2008, la production des industries mécaniques a légèrement fléchi de 0,4% par rapport à mai. Ce résultat est lié au resserrement de l'activité de fabrication de machines et matériels électriques (-61,9%) et de celle d'équipement et appareils de radio, tv et communication (-45,7%). La tendance de la branche est restée baissière malgré la performance enregistrée dans les sous secteurs de la sidérurgie et de fabrication d'autres ouvrages en métaux.

**INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE BASE 100 EN 2006**

	Poids	janv-08	févr-08	mars-08	avr-08	mai-08	juin-08	Var. mensuelle	Var. sur 5 mois
<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>	<b>43</b>	<b>133,5</b>	<b>127,6</b>	<b>120,0</b>	<b>123,2</b>	<b>106,1</b>	<b>111,7</b>	<b>5,3</b>	<b>-16,3</b>
Extraction de phosphate	16	113,8	111,4	111,1	93,4	81,3	97,8	20,3	-14,1
Extraction de pierre, de sable et d'argiles	12	137,2	139,6	135,6	135,5	123,0	128,8	4,8	-6,1
Extraction ou production de sel et de natron	15	151,4	135,2	117,0	145,1	119,0	112,8	-5,2	-25,5
<b>INDUSTRIES ALIMENTAIRES, dont</b>	<b>408</b>	<b>119,3</b>	<b>109,5</b>	<b>109,0</b>	<b>105,6</b>	<b>91,0</b>	<b>63,8</b>	<b>-29,9</b>	<b>-46,5</b>
Transformation et conservation de poissons, crustacés et mollusques	41	128,0	121,3	93,5	77,9	50,6	44,4	-12,3	-65,3
Fabrication de corps gras	48	95,9	101,0	66,7	55,2	57,8	25,7	-55,6	-73,2
Travail de grains, fabrication d'aliments pour animaux	71	112,3	97,4	107,0	106,3	106,1	95,2	-10,2	-15,2
Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a	3	112,7	149,0	119,1	89,4	94,8	127,7	34,7	13,3
Confiserie, chocolaterie	12	156,8	150,6	136,2	151,8	132,9	130,8	-1,6	-16,6
Fabrication de sucre	111	144,9	129,0	124,1	106,8	77,7	-	-100,0	-100,0
Transformation et conservation de fruits et légumes	15	46,3	140,6	140,6	232,5	92,0	75,1	-18,3	62,1
Fabrication de condiments et assaisonnements	35	124,1	98,7	139,6	134,3	157,9	151,0	-4,4	21,6
Fabrication de produits laitiers et de glaces	18	81,2	64,1	66,5	89,4	88,1	105,7	19,9	30,1
Fabrication de boissons	36	112,6	92,9	103,1	102,8	91,9	97,1	5,7	-13,7
Fabrication de produits à base de tabac	18	110,0	73,6	121,3	125,3	136,9	138,6	1,2	26,0
<b>INDUSTRIES DE TEXTILE ET CUIR, dont</b>	<b>16</b>	<b>184,2</b>	<b>203,5</b>	<b>169,2</b>	<b>32,3</b>	<b>6,1</b>	<b>5,6</b>	<b>-7,1</b>	<b>-96,9</b>
Egrenage de coton	13	214,9	244,0	199,6	33,0	0,0	0,0	-	-100,0
<b>INDUSTRIES DU BOIS</b>	<b>1</b>	<b>5,7</b>	<b>6,3</b>	<b>5,3</b>	<b>5,6</b>	<b>8,9</b>	<b>3,2</b>	<b>-63,6</b>	<b>-43,5</b>
<b>INDUSTRIES DE PAPIER CARTON</b>	<b>17</b>	<b>105,9</b>	<b>126,9</b>	<b>126,6</b>	<b>132,3</b>	<b>135,6</b>	<b>122,2</b>	<b>-9,8</b>	<b>15,4</b>
<b>INDUSTRIES CHIMIQUES, dont</b>	<b>171</b>	<b>97,2</b>	<b>71,3</b>	<b>122,7</b>	<b>92,4</b>	<b>147,1</b>	<b>117,3</b>	<b>-20,2</b>	<b>20,7</b>
Raffinage pétrolier	47	99,3	5,5	112,4	160,9	175,7	185,9	5,8	87,2
Fabrication de produits chimiques de base	49	108,7	108,7	86,3	84,6	156,6	129,3	-17,5	19,0
Acide phosphorique	43	106,7	106,7	98,3	59,7	119,6	81,2	-32,1	-23,9
Engrais	6	122,8	122,8	0,0	264,1	423,0	474,9	12,3	286,9
Fabrication de produits pharmaceutiques	19	117,6	148,7	409,3	20,4	264,1	6,7	-97,5	-94,3
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	24	47,7	60,2	45,8	49,8	67,1	45,8	-31,8	-4,2
Fabrication de peinture et vernis	10	129,8	52,4	50,6	53,9	47,4	43,4	-8,5	-66,6
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2	102,0	79,3	92,3	94,1	111,5	97,6	-12,5	-4,4
Fabrication de produits en matières plastiques	13	82,8	87,7	81,1	84,9	69,5	176,3	153,8	112,8
<b>INDUSTRIES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION</b>	<b>162</b>	<b>107,7</b>	<b>108,7</b>	<b>98,3</b>	<b>112,1</b>	<b>111,2</b>	<b>113,1</b>	<b>1,7</b>	<b>5,0</b>
<b>INDUSTRIES MECANIQUES, dont</b>	<b>28</b>	<b>121,4</b>	<b>97,8</b>	<b>109,7</b>	<b>105,9</b>	<b>84,2</b>	<b>83,9</b>	<b>-0,4</b>	<b>-30,9</b>
Produits de la sidérurgie	9	126,6	90,4	80,8	106,5	56,1	71,0	26,7	-43,9
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	8	117,8	133,7	193,9	137,8	143,0	168,5	17,9	43,0
Fabrication de machines et matériels électriques	8	89,9	72,2	69,2	74,4	53,2	20,3	-61,9	-77,5
Fabrication d'équipement et appareils de radio, tv et communication	2	266,7	100,6	76,9	112,0	110,0	59,7	-45,7	-77,6
<b>AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES</b>	<b>13</b>	<b>80,7</b>	<b>88,8</b>	<b>76,0</b>	<b>124,6</b>	<b>96,5</b>	<b>101,1</b>	<b>4,7</b>	<b>25,2</b>
<b>ENERGIE</b>	<b>141</b>	<b>104,4</b>	<b>104,6</b>	<b>113,2</b>	<b>107,6</b>	<b>111,4</b>	<b>102,1</b>	<b>-8,3</b>	<b>-2,2</b>
Production et distribution d'électricité	82	96,2	104,9	113,1	107,9	110,9	101,2	-8,7	5,2
Captage, traitement et distribution d'eau	59	115,9	104,1	113,4	107,2	112,0	103,4	-7,7	-10,8
<b>INDICE D'ENSEMBLE</b>	<b>1000</b>	<b>112,4</b>	<b>104,0</b>	<b>111,4</b>	<b>104,9</b>	<b>106,6</b>	<b>89,5</b>	<b>-16,1</b>	<b>-20,4</b>

## PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES EN QUANTITE

DESIGNATION DE PRODUITS	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Total
Phosphate (000) tonnes	55,0	54,0	51,0	44,0	38,0	37,0							279,0
Phosphate de chaux (000) tonnes	0,0	0,6	6,6	3,8	3,8	18,2							33,1
Attapulgite (000) tonnes	12,5	18,4	21,6	12,4	12,5	16,3							93,7
Sel marin (000) tonnes	25,1	22,4	19,4	24,0	19,7	18,7							129,2
Huiles brutes d'arachide (000) tonnes	3,6	4,7	0,3	2,9	0,0	0,0							11,6
Huiles raffinées (000) tonnes	8,7	8,5	7,7	4,4	6,9	3,1							39,3
Farine de poissons (000) tonnes	0,3	0,3	0,6	0,1	0,2	0,2							1,7
Farine de blé (000) tonnes	25,7	22,0	23,4	24,1	23,8	21,3							140,4
Conserves de thon (000) tonnes	0,8	0,6	0,3	0,3	0,0	0,0							2,0
Sucre en morceaux (000) tonnes	1,9	1,7	2,4	2,4	1,8	0,0							10,0
Sucre cristallisé (000) tonnes	17,6	15,6	13,1	10,5	7,5	0,0							64,3
Produits pétroliers (000) tonnes	58,0	2,2	56,3	87,8	92,6	100,6							397,5
Savon de ménage (000) tonnes	2,3	3,0	2,3	2,7	3,4	2,2							15,9
Engrais (000) tonnes	3,4	5,4	0,0	7,4	11,8	13,2							41,2
Ciment (000) tonnes	264,0	266,4	247,0	270,8	276,0	278,1							1602,4
Electricité (000) mwh	190,0	207,0	223,3	212,9	219,0	199,9							1252,1
Eau potable (000 000) m <sup>3</sup>	12,5	11,2	12,2	11,6	12,1	11,2							70,8
Acide phosphorique (000) tonnes	16,0	16,7	14,8	9,0	18,0	12,2							86,6
Coton fibre (000) tonnes	4,2	4,3	3,9	0,6	0,0	0,0							13,0
Graine de coton (000) tonnes	3,2	9,2	2,3	1,2	0,0	0,0							15,9
Bières (000) hls	17,6	14,9	15,3	17,0	17,6	16,3							98,8
Boissons gazeuses (000) hls	52,5	40,6	48,5	46,6	39,1	45,5							272,9
Cigarettes (000 000) paquets	10,2	6,8	11,3	11,6	12,7	12,9							65,6



### **Champ couvert**

Dans le cadre de l'IPI harmonisé dans les pays de l'UEMOA, et conformément aux recommandations issues de l'atelier de juin 2003, le champ de l'industrie est bien délimité : le calcul de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) se rapporte au seul secteur secondaire et ne prend en considération que les activités productives des entreprises industrielles. L'activité d'égrenage du coton est classée dans la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) parmi les activités agricoles alors que cette activité réalisée dans de véritables unités industrielles, est intégrée dans le calcul de l'indice à l'instar du choix déjà effectué par la plupart des pays de l'UEMOA. Les industries extractives sont incluses dans le champ de l'IHPI. Les boulangeries industrielles, qui sont à l'évidence des industries alimentaires, sont aussi incluses dans le calcul de l'IHPI. A l'inverse, les dépôts de pain ne sont pas pris en compte. Les activités de BTP ne sont pas observées. Toutefois, l'IHPI calculé intègre les matériaux de construction, produits d'une activité industrielle.

### **Echantillon**

Les entreprises qui composent l'échantillon ont été choisies à partir de la dernière liste complète du répertoire du Centre Unique de Collecte de l'Information (CUCI). Cette liste a été étendue à d'autres entreprises avec le concours de l'Observatoire de l'industrie. Les entreprises sont classées par secteur d'activité. Les variables comme la valeur ajoutée, le chiffre d'affaires (CA) et les effectifs ont été retenues comme critères pour mesurer les performances industrielles. L'échantillon d'entreprises enquêtées couvre l'ensemble des dix branches d'activités industrielles. Il a été choisi en tenant compte de la représentativité générale, de la représentativité sectorielle ainsi que de la représentativité selon la taille des entreprises. L'échantillon définitif retenu pour le suivi de la conjoncture dans l'industrie compte 69 entreprises couvrant 89,8% de la valeur ajoutée industrielle du pays.

### **Modalité de tirage de l'échantillon**

Au niveau de chaque secteur, le tirage de l'échantillon est fait en deux étapes : la première est relative à la sélection des grandes entreprises de la strate. Un tri des entreprises par taille décroissante du chiffre d'affaires est effectué, ainsi que le calcul des proportions du CA des entreprises retenues dans la base de sondage et celui des proportions cumulées. Il est fixé un seuil de pourcentage cumulé de CA, une borne au-delà de laquelle toutes les entreprises sont retenues.

La deuxième étape consiste à la sélection des autres entreprises de la strate. Pour les entreprises dont le pourcentage du chiffre d'affaires est inférieur à la borne fixée, il est procédé à un échantillonnage par choix raisonné sur la base du chiffre d'affaires ou de critères de taille correspondant aux recommandations méthodologiques d'Eurostat.

### **Modalité de calcul des indices**

Le calcul des indices harmonisés de la production industrielle s'effectue de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires correspondant aux produits industriels caractéristiques (séries-témoin) aux indices de sous-branche et à l'IPI harmonisé national. Les indices élémentaires représentent le rapport de la quantité produite au cours du mois courant à celle correspondant à la moyenne de l'année de base. Les indices de sous-branches sont des indices de Laspeyres pondérant les indices élémentaires précédents relatifs aux produits selon leur poids respectif (pour l'année de base) dans la valeur ajoutée totale. L'IHPI est un indice de Laspeyres pondérant les indices de sous-branches précédents relatifs aux différentes sous-branches industrielles selon leur poids respectif dans la valeur ajoutée industrielle totale.

### **Diffusion**

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT. Ce tableau comporte les indices du mois, les indices des mois précédents de l'année en cours, les indices du même mois de l'année précédente, les variations entre le mois courant et le mois précédent, ainsi que celle du même mois de l'année précédente. Les indices sont disponibles au plus tard 45 jours après la fin du mois sous revue. Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn). La diffusion de la publication mensuelle est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.)

#### **AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)**

Directeur Général : **Babakar FALL**

Directeur Général Adjoint : **Mamadou Falou MBENGUE**

Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale : **Mamadou Alhousseynou SARR**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Yankhoba Jacques BADJI**

Rédacteur en chef : **Maxime NAGNONHOU**

Collaborateurs : **Bintou DIACK LY, Babacar DIOP & Birama Mbaye**

Stagiaire : **Abdou NDIAYE**

Distribution : **Aïssatou GUEYE THIAM**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15